

2° M. François Morel d'Epeisses qui avait pris le nom du fief d'Epeisses, à Cogny, qu'il avait acheté en 1758, conseiller à la Cour des Monnaies, mort le 20 mai 1778.

3° M. Claude-Louis Morel de Roubion, conseiller à la Cour royale de Lyon, depuis 1811 jusqu'en 1830, année de sa mort.

Ces trois magistrats distingués se sont plu tour à tour à augmenter, leur vie durant, leurs collections. Du reste, cette tâche leur avait été facile. Ils vivaient *au bon temps*. Ils pouvaient trouver sous leur main et sans aller aux grands marchés de Paris et de Londres, comme on est réduit à le faire aujourd'hui, *avec un gros sac d'or* sous le bras, tout ce qu'un bibliophile pouvait rêver d'utile et de beau. Nos anciennes et illustres imprimeries avaient rempli la ville d'éditions des plus belles et des plus recherchées. A la mort du père de famille, la loi ne pulvérisait pas encore sa fortune et les fils n'étaient pas obligés de battre monnaie avec ce que leur auteur leur laissait. Certaines valeurs mobilières ne se partageaient même que rarement; l'argenterie, les bijoux, les tableaux, restaient intacts, comme les livres des bibliothèques sur leurs rayons.

Les Morel avaient aussi un précieux avantage sur bien d'autres amateurs de livres; ils jouissaient d'une grande aisance et savaient consacrer judicieusement, chaque année, une partie de leur revenu à des acquisitions.

M. François Morel avait vu même la fortune lui sourire exceptionnellement. Avant d'entrer dans sa charge de conseiller à la Cour des Monnaies, il avait été banquier à Paris. C'était au temps de Law et de la rue Quincampoix. La frénésie des jeux de bourse était à son comble. Etait millionnaire le soir celui qui le matin n'avait que quelques modestes mille livres de revenus, souvent mal payés par un fermier de mauvaise foi.